

ÉDUCATION. Face à la baisse du nombre d'élèves dans le Département de la Manche

« Fermer un collège, pas la seule solution »

POUR CETTE rentrée, 22 937 collégiens ont effectué leur rentrée dans la Manche. Une érosion qui se poursuit, avec 268 élèves en moins. « On sait très bien, si on suit les courbes, qu'on n'en a pas terminées avec la baisse démographique », constate Marc Lefèvre, président du Conseil départemental.

Déjà à la rentrée passée, certains craignaient des fermetures d'établissements. Un diagnostic est toujours en cours dans tous les établissements du département, afin d'échanger avec les jeunes, les parents et les équipes. « Ce n'est pas une simple question arithmétique, analyse le président départemental. Nous voulons maintenir les élèves à une distance raisonnable de leur établissement, avec 45 minutes de transport maximum. Mais on ne peut pas dire qu'on ne fermera pas d'établissements. En revanche, nous pensons qu'il y a d'autres solutions. »

Plus d'enseignement à distance ?

Parmi les pistes de travail, figure le déploiement du numérique. À ce jour, 17 collèges utilisent déjà la visioconférence pour certaines matières (allemand, technologie...). Le Département est prêt à investir dans des outils plus performants encore en ce qui concerne l'enseignement à distance.

« Si on veut absolument garantir un maillage du territoire, on peut aussi avoir un enseignant qui donne des cours à des élèves dispersés dans plusieurs établissements. Dans les zones insulaires ou montagneuses, des choses sont créées pour amener de l'enseignement au plus près des jeunes. On peut imaginer de nouvelles formes d'enseignement, mais cela ne se fera pas du jour au lendemain. Nous sommes prêts à soutenir l'innovation, avec un appui matériel et logistique. »

Depuis 2018, 2890 tablettes ont été déployées dans les collèges du département. Les élèves disposent, en moyenne, d'un ordinateur pour trois au sein de leur établissement. « Nous pourrions investir dans des salles de visio où les élèves seraient en immersion

avec l'enseignant, qui, grâce à un système de caméras, pourrait voir les cahiers des élèves, explique Christine Lebacheley, vice-présidente chargée des collèges. La crise que l'on traverse a renforcé notre vision de l'intérêt de la classe à distance. On a aussi vu qu'on pouvait, dans un temps contraint, mettre en place de nombreuses choses. »

Les devoirs surveillés en visio

L'Éducation nationale s'apprête à débiter au mois d'octobre une expérimentation avec l'appui des outils numériques. Cela concerne le dispositif « devoirs faits ». Les enseignants épaulent les élèves volontaires dans la réalisation de leurs exercices après les cours. « La réalité, c'est que des enfants qui dépendent du transport scolaire ne peuvent pas en profiter, en raison des contraintes horaires, explique Giacomo Bourrée, secrétaire général à la Direction des services de l'Éducation nationale de la Manche. On va donc permettre à certains jeunes d'être suivis en visio par un enseignant. Ainsi, aucun jeune ne sera exclu de cette aide aux devoirs. » Deux collèges seront précurseurs sur ce sujet : Périers et Bricquebec.

En cas de difficulté matérielle pour accéder à internet, une tablette ou une clé 4G pourra, par exemple, être prêtée. « On espère avoir environ 30 % de jeunes par niveau suivis à distance », précise l'Éducation nationale. L'initiative, si elle s'avère concluante, pourra être étendue sur d'autres sites.

Carole LE GOFF



Les collégiens ont retrouvé leurs camarades cette semaine, tous munis d'un masque.

